

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 décembre 1924

N° 108109

(Demande déposée: 4 février 1924, 17 1/2 h.)

Classe 71 f

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH CO. S. A., Tavannes (Suisse).

Coussinet pour mobiles d'horlogerie.

Il y a des mouvements d'horlogerie où certains mobiles sont placés très près de certaines noyures de l'ébauche. C'est le cas par exemple dans la plupart des mouvements de forme pour la roue moyenne (ou „petite moyenne“) dont l'axe se trouve être placé très près de la noyure, de la platine, destinée au barillet, ceci afin de laisser le plus de place possible aux derniers mobiles du rouage et à l'échappement. Il y a en effet intérêt à ce que ces mobiles et l'échappement soient le plus grand possible, car, d'une part, la précision des pièces diminue avec leur diamètre (chacun connaît les difficultés d'un taillage précis des pignons au-dessous de certains diamètres) et, d'autre part, le prix augmente; par exemple, un assortiment (roue d'échappement ancre et plateau) double de prix quand la roue passe de $\frac{500}{100}$ à $\frac{444}{100}$ mm.

Or, lorsque l'axe de la roue moyenne est très près de la creusure du barillet, il est déjà difficile d'y sertir une pierre et l'emploi d'un chaton ou d'un bouchon maintenu à force est impossible; en effet, le forage du chaton empiète sur la creusure; il manque donc une portion à sa paroi et le chaton ne

peut plus y être chassé à force sans qu'il se produise un décentrage de son trou.

Pour pouvoir fixer convenablement un chaton habituel, il faudrait augmenter sensiblement l'épaisseur du fond de la platine sous le barillet et réduire d'autant la hauteur de ce dernier puis, par suite, celle du ressort moteur, ce qui serait un gros défaut.

La présente invention se rapporte à un coussinet pour mobiles d'horlogerie que l'on peut fixer exactement et solidement à l'ébauche, même lorsque son forage empiète sur une creusure de la platine ou d'un pont. Ce coussinet est caractérisé en ce qu'il comprend, d'une part, une partie cylindrique dont le centre est disposé pour recevoir un des pivots du mobile et, d'autre part, une oreille, la partie cylindrique étant destinée à s'ajuster exactement, mais librement dans un forage de l'ébauche, tandis que l'oreille sert à la fixation du coussinet à cette ébauche.

Le dessin ci-annexé se rapporte à une forme d'exécution, donnée à titre d'exemple, de l'objet de l'invention.

La fig. 1 est une vue en plan d'un mouvement rectangulaire à coins coupés; la fig. 2

est une coupe par II—II de fig. 1; la fig. 3 montre, en plan et en coupe axiale, une variante.

Dans ce mouvement, f est la creusure destinée à recevoir le barillet moteur, et g est le point de pivotement de la roue de petite moyenne; le forage a^1 , destiné à recevoir le chaton a de cette roue, empiète, ainsi qu'il est visible en fig. 1, sur la creusure f du barillet; ce chaton a comprend une partie cylindrique destinée à recevoir la pierre et ajustée exactement, mais librement dans le forage a^1 ; cette partie cylindrique se prolonge par une oreille b destinée à la fixation du chaton à la platine; cette oreille prend place dans un évidement c de cette dernière et y est fixée par la vis d . Une échancrure e est faite à la partie cylindrique afin que celle-ci ne fasse pas saillie dans la creusure; cette partie cylindrique pourra être rectifiée à l'étau comme un chaton ou un bouchon habituels, en prenant le trou de la pierre ou du coussinet comme base, ceci d'après les pro-

cedés mentionnés dans les brevets suisses n° 95254, n° 104375 et n° 107027.

La fig. 3 montre un bouchon a^2 , tout à fait analogue au chaton a^1 . La partie cylindrique est aussi encochée, en e^2 ; b^1 est l'oreille se fixant par une vis à la platine. Ce coussinet pourrait être aussi utilisé pour un pont de mouvement d'horlogerie.

REVENDEICATION :

Coussinet pour mobiles d'horlogerie, caractérisé en ce qu'il comprend, d'une part, une partie cylindrique dont le centre est disposé pour recevoir un des pivots du mobile et, d'autre part, une oreille, la partie cylindrique étant destinée à s'ajuster exactement, mais librement dans un forage de l'ébauche, tandis que l'oreille sert à la fixation du coussinet à cette ébauche.

TAVANNES WATCH CO. S. A.
Mandataires: BOYARD & BUGNION
ci-devant Mathey-Doret & Co., Berne.

FIG. 1.

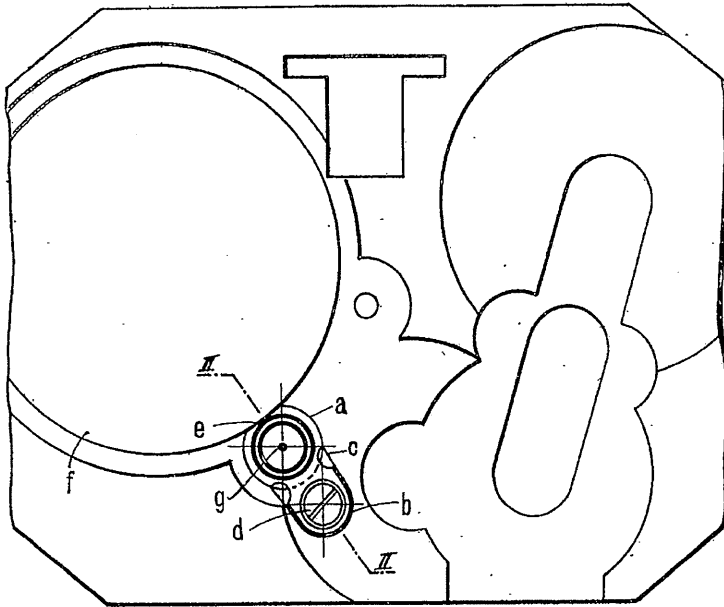


FIG. 2.

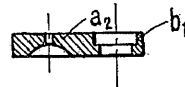
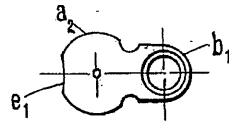
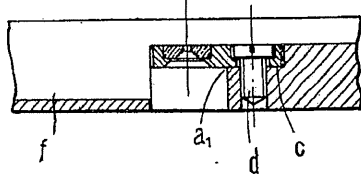


FIG. 3.